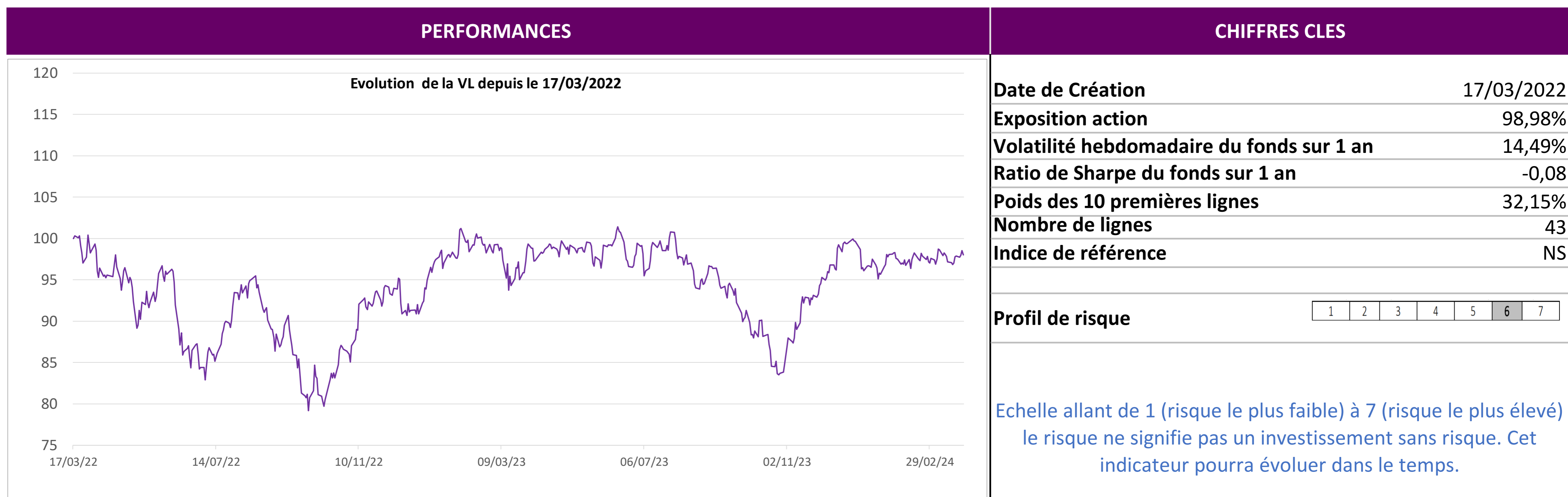


OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds est de surperformer le marché des actions de la zone euro sur un horizon de placement d'au moins cinq ans, en sélectionnant des entreprises leaders d'une des quatre thématiques environnementales suivantes: "Efficience énergétique", "Favoriser le renouvelable", "Préserver le capital naturel" et "Gérer les pollutions et les déchets".

Approche thématique							
Efficience énergétique		Favoriser le renouvelable		Préserver le capital naturel		Gérer l'eau et les déchets	
contribution du mois	-0,16%	contribution du mois	+0,28%	contribution du mois	+0,38%	contribution du mois	+0,62%
poids	41,9%	poids	18,2%	poids	16,5%	poids	22,9%
Principales lignes		Principales lignes		Principales lignes		Principales lignes	
ASML Holding NV	4,27%	Siemens	3,26%	DSM Konin	3,10%	Veolia Environnement	3,10%
Schneider Electric	3,55%	Air Liquide	2,83%	Dassault Système	3,02%	Michelin	2,86%
Kingspan Group	3,11%	EDP	2,39%	Wolters Kluwer	2,56%	Valmet Oyj	2,60%



	Performances cumulées					Volatilité		Tracking Error		
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	Création	1 an	Création		
EQUI-DEVELOPPEMENT DURABLE I	1,02%	-1,61%	7,39%	-1,61%	-1,31%	-0,96%	14,49%	23,18%	6,82%	6,44%
Euro Stoxx div. réinvestis (SXXT)*	4,52%	10,03%	18,60%	10,03%	16,65%	26,62%	11,29%	15,63%		

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les frais de gestion sont inclus dans les performances. L'investisseur peut perdre tout ou partie du montant de capital investi, les OPC n'étant pas garantis en capital.

Source des données : Equigest
comparaison uniquement

*Indice donné à titre de

Commentaire de gestion :

En mars, le marché est resté dans l'attente d'une décision de baisse des taux des banques centrales mais la FED comme la BCE sont restées toutes deux sur un statu quo, affirmant manquer à ce stade de visibilité sur les indicateurs économiques comme l'inflation pour engager le mouvement attendu.

Le marché européen (SXXT) affiche un gain de +4,52% sur le mois porté par le secteur des financières et des banques en particulier après des publications de résultats du T4 très bien accueillis. Le secteur de la distribution, les valeurs pétrolières et le secteur de la Chimie ont également fortement contribué.

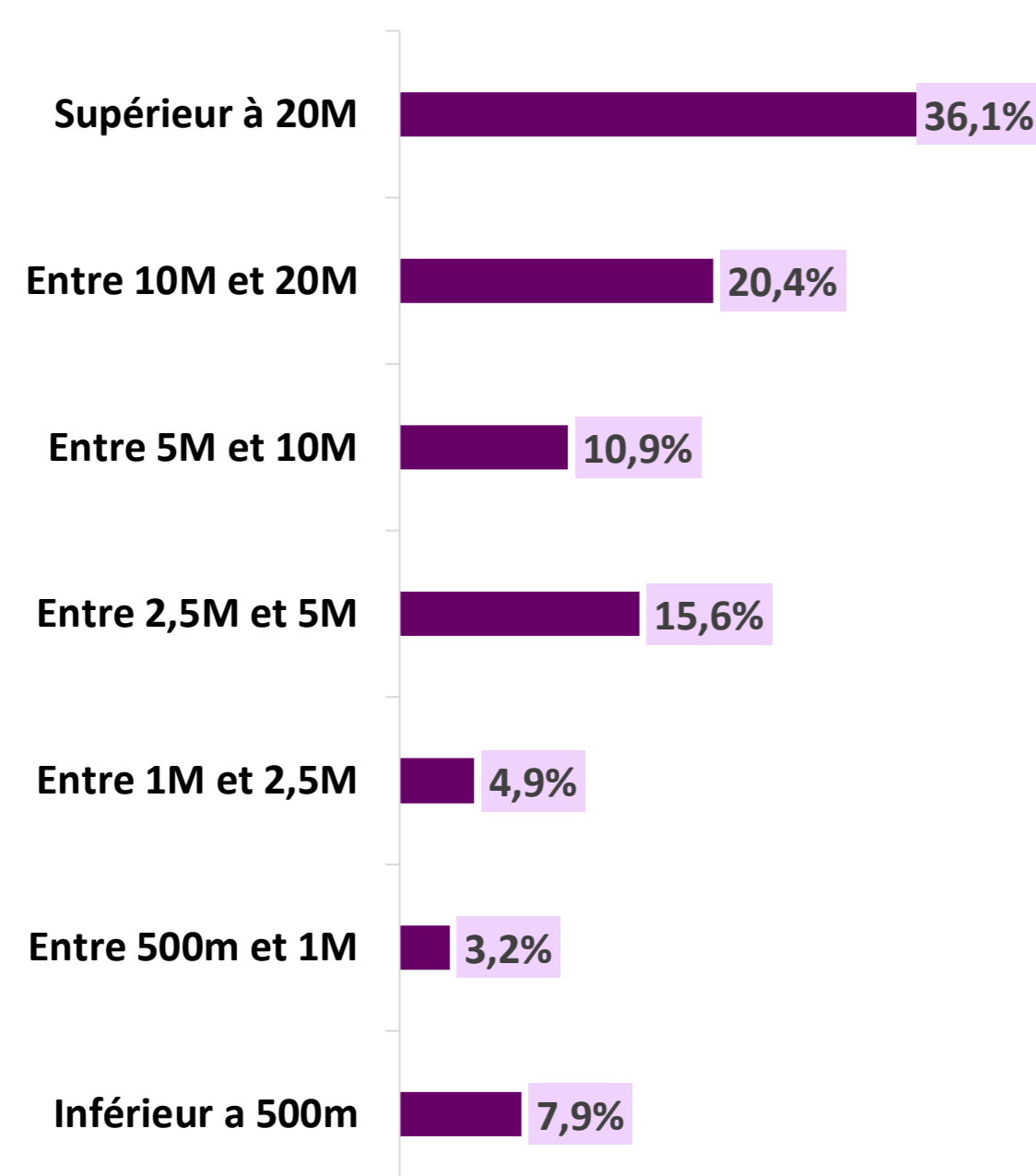
Dans cette configuration, Equi Développement Durable gagne 1,02%, le fonds étant structurellement absent de l'ensemble des secteurs précités.

Sur le mois de mars, les meilleures contributions sont Signify, Edenred et DSM Firmenich tandis que Soitec, en fort repli suite à son avertissement sur résultat en fin de mois en raison d'un redémarrage plus lent qu'attendu du marché des smartphone, est le principal détracteur, suivi des petites capitalisations Forsee Power, Française de l'énergie et Kalray sans qu'il y ait d'explication autre qu'une absence de flux acheteurs pour cette catégorie de valeurs.

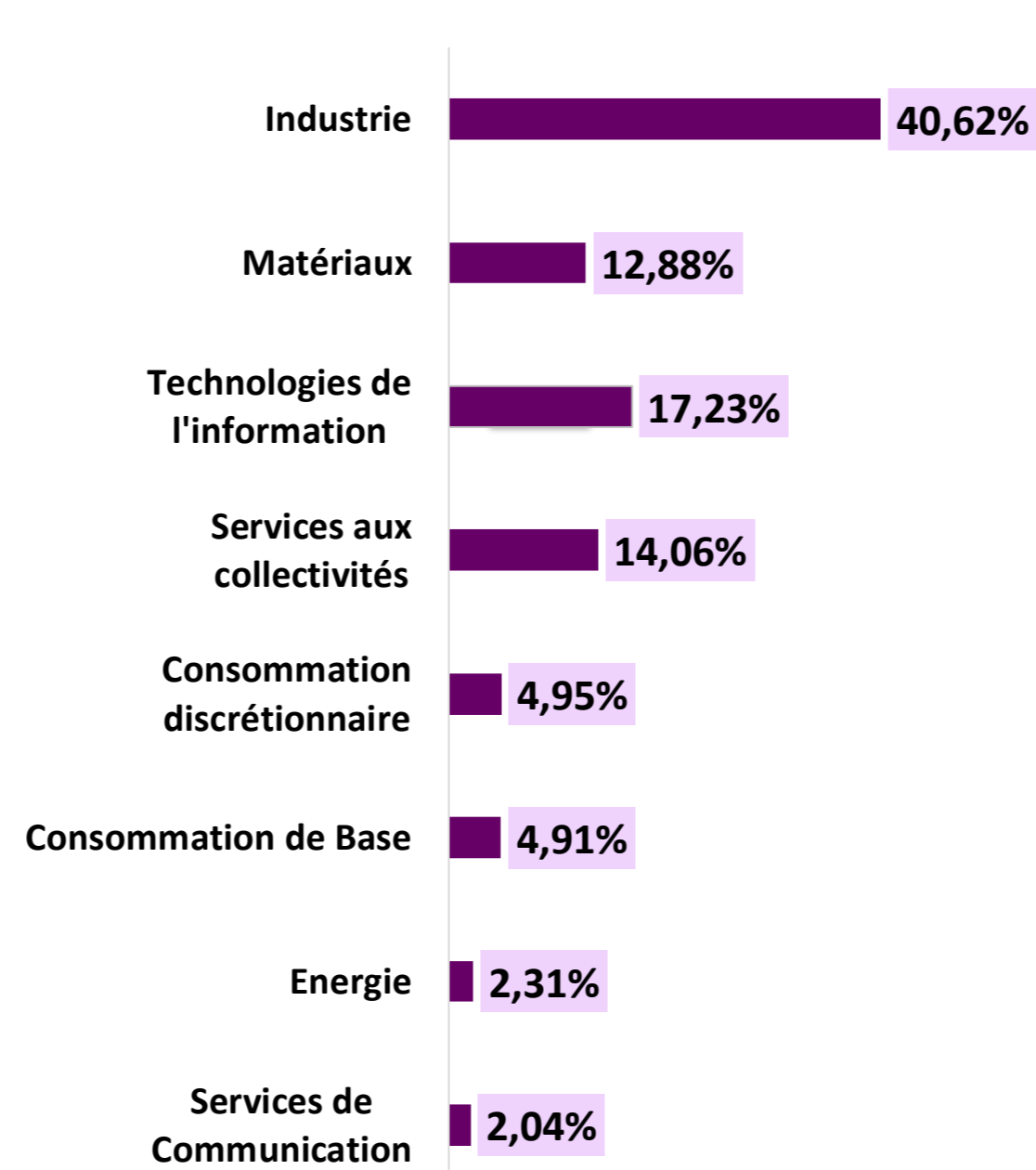
Exposition du portefeuille		Contributeurs sur le mois		Mouvements sur le mois			
		Positifs	Négatifs	Achats	Ventes		
Actions zone euro	98,98%	SIGNIFY NV	0,23%	SOITEC	-0,54%	Achats	Ventes
Actions hors zone euro	0%	EDENRED	0,19%	Forsee Power	-0,38%	AKZO NOBEL	STORA ENSO OYJ
Fonds actions	0%	DSM	0,19%	FRANCAISE ENERGI	-0,27%	SOITEC	
Fonds monétaires	0%	OUTOTEC OYJ	0,19%	KALRAY SADIR	-0,23%	VERALLIA	
Liquidité	1,02%	STORA ENSO OYJ-R	0,17%	DASSAULT SYSTEME	0,16%	Forsee Power	

ALLOCATION DU FONDS :

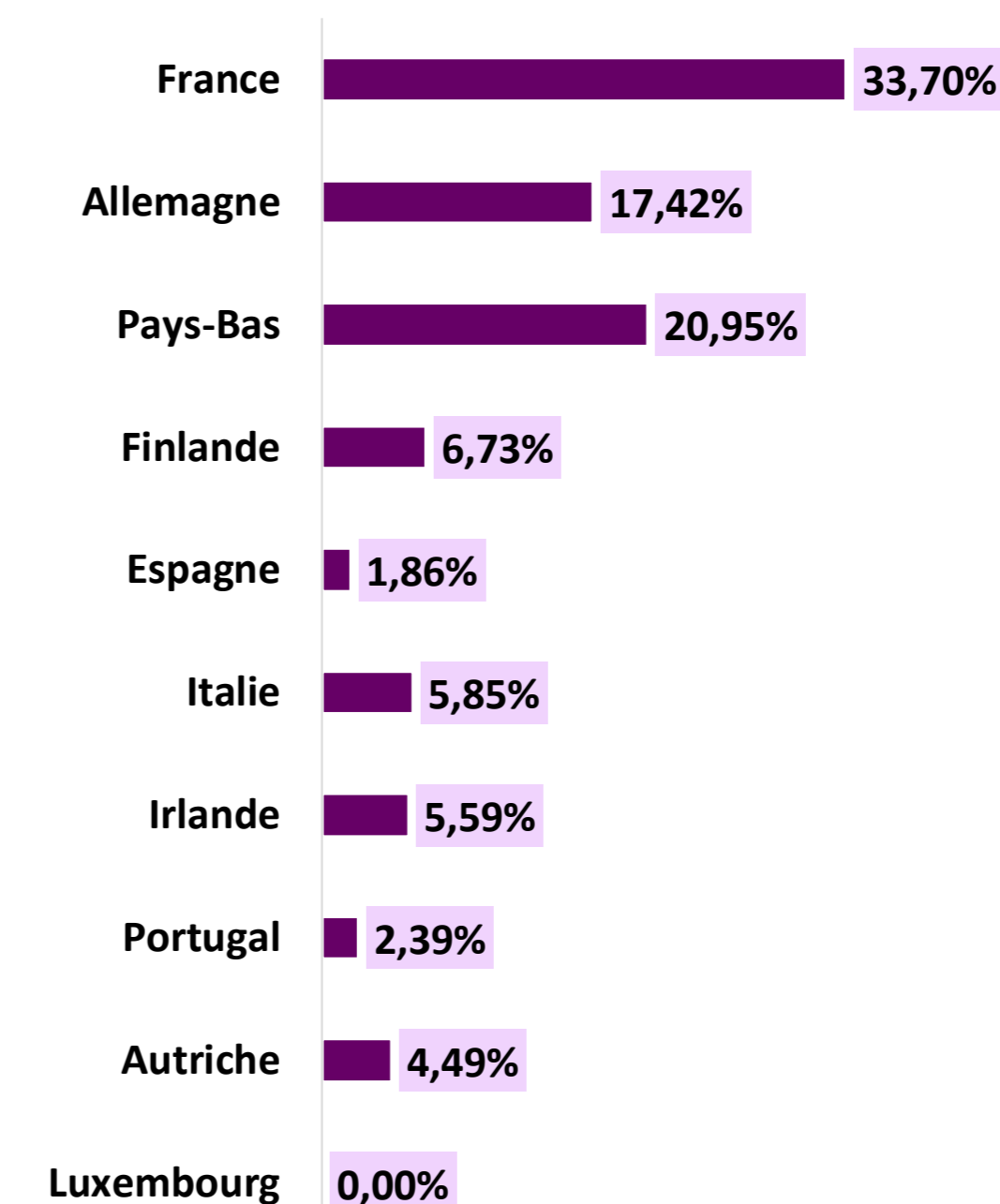
PAR CAPITALISATION BOURSIERE
(source : Equigest)



PAR SECTEUR D'ACTIVITE
(source: Equigest)



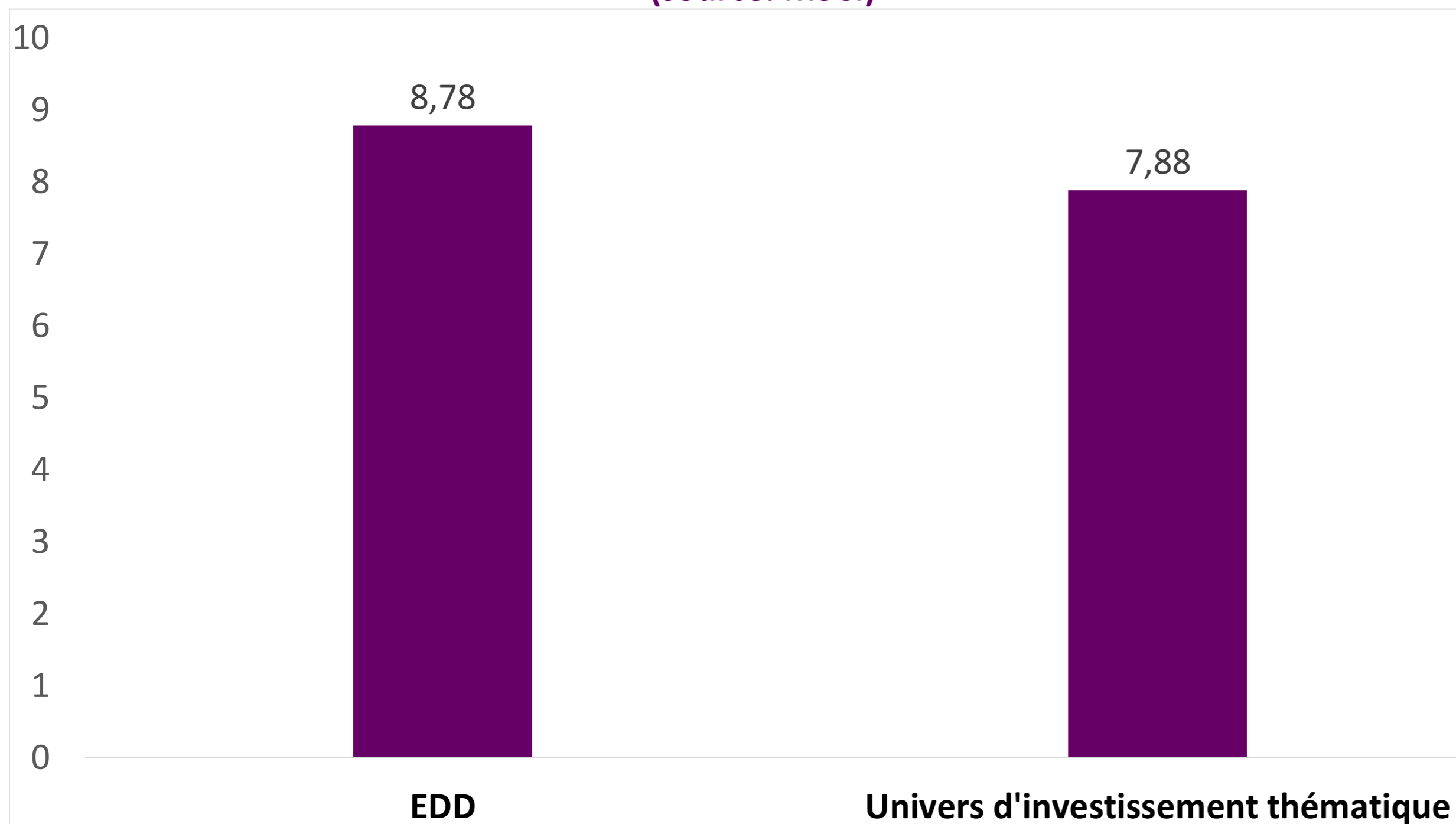
PAR PAYS
(source : Equigest)



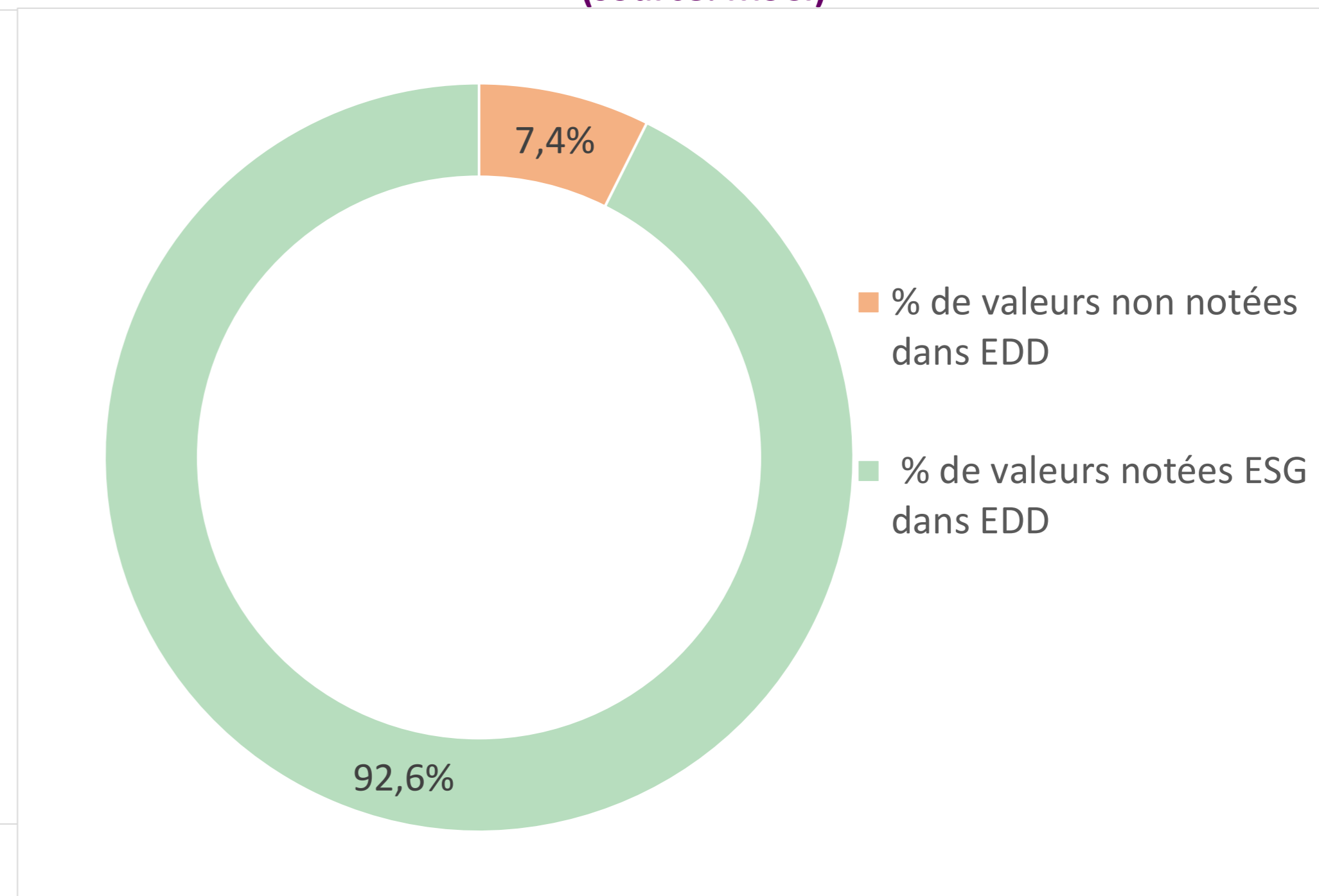
PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU FONDS

Valeur liquidative: 9 804,99 €	Code ISIN: FR0014006Q63
Actif net toutes part confondues: 27,18M €	Ticker Bloomberg: EQUIEDR FP Equity
Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans	Souscription initiale minimum : 1 000 000 € ; 1 part
Classification AMF : Actions de pays de la zone euro	Eligibilité PEA: Oui
Forme juridique: FCP de droit Français	Eligibilité 209-O-A : Oui
Type de part : I	Centralisation des ordres : J avant 11h30
Date de création : 17/03/2022	Règlement: J+ 3
Indice de référence à postériori : Eurostoxx dividendes net réinvestis	Droit d'entrée max : 1%
Réglementation SFDR : Article 8 - Approche engageante	Droit de sortie max: 1%
Affectation des résultats : Capitalisation	Frais de gestion : 1,5%
Fréquence de Valorisation : Quotidienne	Gérant : Laurent Inglebert
Devise de référence : EUR (€)	Frais de gestion variables : 10% TTC de la performance absolue nette au-delà de 8% annualisé
Clientèle : Privée	Dépositaire: Société Générale
Valorisateur : Société Générale Securities Services	

Note Moyenne ESG
(source: MSCI)



Répartition des valeurs notées ESG ou non du Fonds
(source: MSCI)



La notation ESG est déterminée sur la base d'une pondération de scores environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ces scores sont établis sur la base de différents critères. A titre d'exemple et de façon non exhaustive, voici quelques-uns de ces critères :

- pour le volet Environnement : la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre, les mesures favorables à la transition énergétique, en particulier la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ;
- pour la dimension Sociale ou sociétale : le respect des Droits de l'Homme, la santé et accidents du travail, le partage de la valeur avec les salariés, l'éthique globale ;
- pour la dimension Gouvernance : l'indépendance du conseil d'administration, la séparation des fonctions de direction et de contrôle, l'alignement des intérêts avec les actionnaires minoritaires.

Un score moyen est ensuite calculé entre les composantes E, S et G (les poids étant variables selon les secteurs d'activité). Une note moyenne du fonds (« Score du fonds ») est calculée sur la base du score ESG de chacun des titres quand leur émetteur est noté, ce qui est le cas pour a minima 90% de l'encours actions du fonds. Le calcul est réalisé en pondérant les scores ESG des émetteurs par l'actif net détenu des titres.

A titre de comparaison, un score moyen des valeurs de l' "univers d'investissement thématique" est calculé de la façon suivante : moyenne pondérée par la capitalisation boursière des titres de l'"univers d'investissement thématique" tel que défini dans le prospectus.

SUIVI EXTRA-FINANCIER

Les valeurs retenues dans la construction du portefeuille d'Equi-Développement Durable doivent être qualifiées de leaders selon notre méthode de scoring utilisant les notes MSCI ESG. La sélection se fait au sein de nos univers thématiques en ne retenant que la médiane supérieure. Nous avons par ailleurs mis en place un dispositif supplémentaire permettant de remonter notre niveau d'exigence en termes de notations pour nous assurer à tout moment qu'au moins 20% des valeurs sont supprimées de l'univers thématique de départ. Afin de suivre au mieux la contribution et performance extra-financière du fonds, nous avons choisi quatre indicateurs reflétant les thèmes et questions qui nous sont le plus chers. Le fonds s'engage à surperformer l'univers d'investissement sur les critères sélectionnés de Gouvernance et de Droits Humains, soit l'indépendance du conseil d'administration et le score de controverse.

INDICATEURS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Environnement (E)



Intensité d'émissions de gaz à effet de serre de scope 1&2

Score EDD
153 t/\$m de CA

Vs univers d'investissement
71 t/\$m de CA

Social (S)

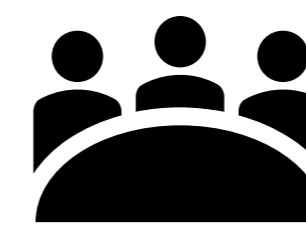


Promotion de la diversité (en % de femmes managers)

Score EDD
24%

Vs univers d'investissement
25%

Gouvernance (G)

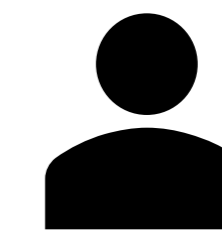


Indépendance du Conseil d'Administration

Score EDD
67%

Vs univers d'investissement
64%

Droits humains (DH)



Score de controverse

Score EDD
94%

Vs univers d'investissement
79%

Ces indicateurs pris en compte proviennent de MSCI ESG. Les calculs sont réalisés en moyenne pondérée par capitalisation boursière en ce qui concerne le fonds et en moyenne arithmétique pour l'univers d'investissement.

TAUX DE COUVERTURE

Piliers	Indicateurs	Définition	Taux de Couverture		Indicateurs surperformés par EDD
			EDD	Univers	
E	Intensité d'émissions de gaz à effet de serre de scope 1&2	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre de scope 1&2 normalisé par les ventes, en tonnes par millions de dollars de chiffre d'affaires, comme reporté le plus récemment par les entreprises	93%	100,0%	
S	Promotion de la diversité (en % de femmes au rang exécutif)	Pourcentage de sociétés présentant des effectifs diversifiés en égalité homme-femme au rang exécutif	92%	96,8%	
G	Indépendance du Conseil d'Administration	Pourcentage des membres du Conseil d'administration respectant les critères d'indépendance de MSCI ESG	93%	100%	✓
DH (droits humains)	Score de controverse	Pourcentage des entreprises dont la pire note de controverse (comprenant les piliers E,S,G) est supérieure ou égale à 2	93%	100%	✓

Le fonds EDD s'engage à surperformer les indicateurs portant sur le **score de controverse** (DH) et sur l'**indépendance du conseil d'administration** (G), avec des taux de couverture minimums respectifs de 90% et 70%

PRECISIONS DES INDICATEURS

Précisions sur l'intensité d'émissions de gaz à effet de serre: Ce score représente les tonnes de gaz à effet de serre de scope 1 et 2 émises par million de chiffre d'affaires exprimé en US dollar. Cette normalisation permet de comparer relativement des entreprises de tailles différentes. Les émissions de scope 1 correspondent aux émissions directes des entreprises incluant les sources fixes de combustion, les sources mobiles à moteur thermique, les procédés hors énergie, les émissions directes fugitives ainsi que celles de la biomasse. Les émissions de scope 2 correspondent aux émissions indirectes liées à l'utilisation d'énergies comme la consommation d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de froid.

Précisions sur la promotion de la diversité: Ce pourcentage représente le nombre de femmes au rang exécutif par rapport au nombre total de personnes au même rang. Afin de mieux comprendre les procédés utilisés par MSCI ESG pour déterminer ce score en minimisant les biais, merci de vous référer au document disponible au lien suivant

[MSCI Workforce Gender Diversity Methodology](#)

Précisions sur l'indépendance du conseil d'administration: Ce pourcentage représente le nombre d'individus du conseil d'administration ne présentant aucun conflit d'intérêts par rapport au management ou aux autres critères d'indépendance de MSCI ESG comme indiqués aux pages 28 à 32 du document accessible au lien suivant

[MSCI ESG Ratings Methodology: Board Key issues](#)

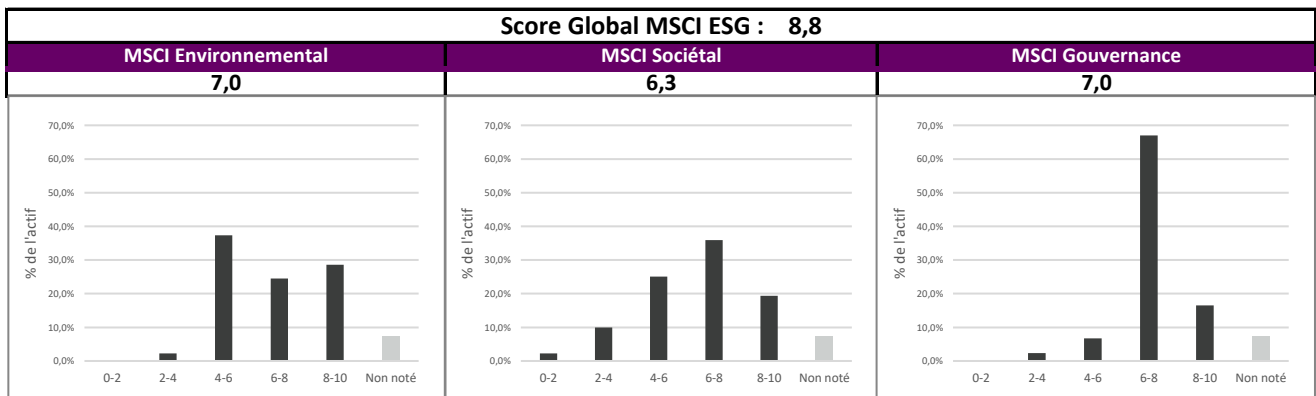
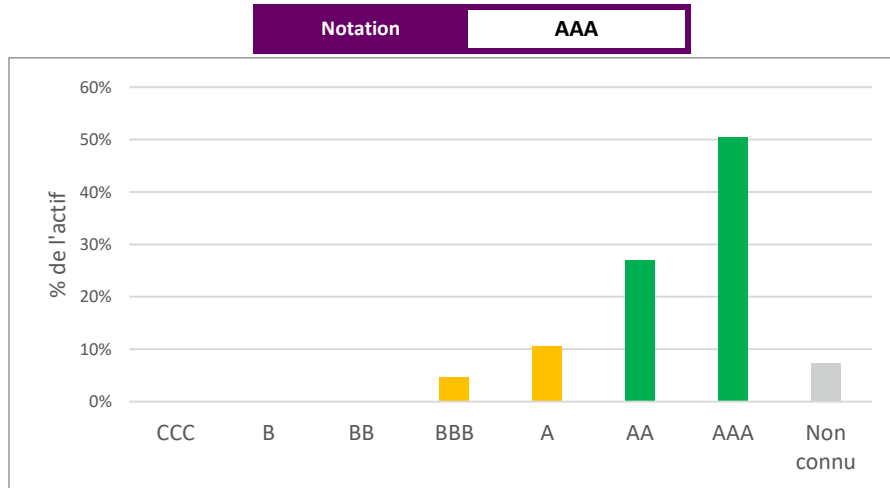
Précisions sur le score de controverse: Ce score utilisé classe les différentes controverses d'une entreprise selon leur gravité, elle-même déterminée par une multitude de facteurs déterminant la sévérité de l'impact que l'incident a en termes environnemental, social ou sur la gouvernance. Ce score varie de 0 (pire note) à 10 (impact moindre). Chaque controverse appartient à un sous-thème des différents piliers E,S et G. Le score que nous utilisons remonte la pire note reçue par une entreprise pour un cas de controverse. Ainsi si un établissement présente des notes de controverses de 10 en environnemental, 10 en social et 2 en gouvernance, le score final remonté sera 2. Pour plus de renseignements concernant la méthodologie MSCI ESG portant sur les controverses, merci de vous référer aux pages 7 à 16 du document disponible au lien suivant

[MSCI ESG Controversies and Global Norms Methodology](#)

AVERTISSEMENT

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, document d'Informations Clés (DIC), derniers rapports annuel/semestriel), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts ou actions de l'OPC. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion de l'OPC : www.equigest.fr

La gestion assure un suivi des caractéristiques environnementales, sociétales et de gouvernance des émetteurs de titres dans lesquels elle investit à l'aide des données fournies par MSCI ESG.
De plus, une estimation des émissions de gaz à effet de serre et du chiffre d'affaires relevant des objectifs de développement durable des Nations Unies est indiquée.



Lignes suivies	
En nombre	46
En % de l'actif total	99,1%

Lignes notées ESG	
En nombre	41
En % de l'actif total	91,8%

Groupes émetteurs les mieux notés		
Emetteur	Rtg	% d'actif
ASML HOLDING NV	AAA	4,27%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	AAA	3,55%
DSM FIRMENICH LTD	AAA	3,10%
SAP SE	AAA	3,09%
KION GROUP AG	AAA	3,05%

Groupes émetteurs les moins bien notés		
% d'actif	Rtg	Emetteur
2,22%	BBB	AALBERTS NV
1,41%	BBB	SOITEC
1,02%	BBB	LU VE SPA
3,10%	A	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA
2,83%	A	AIR LIQUIDE SA

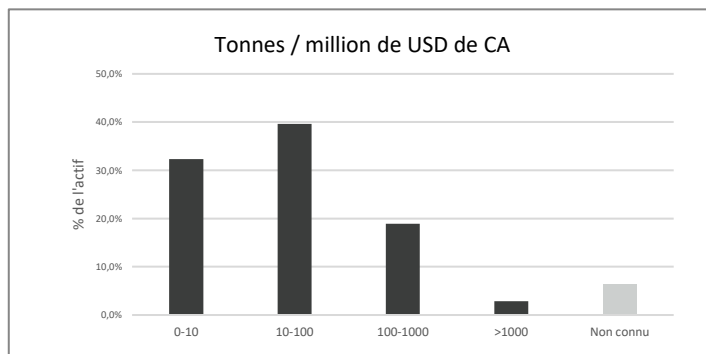
Score Controverses (0 : risque max / 10 : aucun risque)		
Score par type de controverse	% Actif	Contrib
Green : 8,5	58,2%	5,4
Yellow : 3,3	28,0%	1,0
Orange : 1,0	5,5%	0,1
Red :	0,0%	0,0
Score sur portefeuille	91,8%	6,4

Principaux groupes émetteurs non notés	
% d'actif	Emetteur
1,88%	FRANCAISE ENERGIE
1,86%	CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA
1,52%	FORSEE POWER
1,02%	PSI SOFTWARE AG
1,02%	KALRAY

Empreinte Carbone (émissions scope 1 et 2)

Emission moyenne :

149 tonnes/million de USD de CA



Estimation MSCI ESG du chiffres d'affaires lié aux objectifs de dév. durable des Nations Unies

Objectifs	% CA du Portefeuille
Environnementaux (titres détenus en direct)	18,9%
Sociétaux (titres détenus en direct)	0,6%
Environnementaux et sociétaux (fonds)	0,0%
Total (Environnementaux + Sociétaux + Fonds)	19,5%

Processus d'intégration ESG

Chaque émetteur se voit attribuer un score, moyenne pondérée des scores des thèmes environnement / social / gouvernance de MSCI ESG, corrigée pour équilibrer les notations sur l'ensemble des secteurs. De ce score est déduit une notation qui varie de CCC à AAA.

Les entités d'un groupe de sociétés qui n'ont pas de notation propre reçoivent la notation de la principale structure opérationnelle de leur groupe si elle en a une, les décisions de cette dernière étant supposées directrices en matière d'ESG.

Le gérant ne pourra pas investir dans les titres d'émetteurs classés dans les 20% les moins bien notés de l'univers de son fonds, ou pour les fonds dont l'univers n'est pas précisé dans les titres notés B ou CCC.

En cas de dégradation et passage d'un émetteur dans une notation non investissable, et en fonction de la liquidité du marché concerné, le gérant devra vendre les titres détenus dans un délai de 3 à 6 mois.

Les portefeuilles peuvent détenir jusqu'à 30% de leur actif en émetteurs non notés par MSCI ESG. Une réflexion est en cours sur le suivi qui pourrait être fait de critères de gouvernance pour ces émetteurs non notés.

Disclaimer

This ESG report contains certain information (the « Information ») sourced from and/or ©MSCI ESG Research LLC, or its affiliates or information providers (the « ESG Parties ») and may have been used to calculate scores, ratings or other indicators. The Information may only be used for your internal use, may not be reproduced or disseminated in any form and may not be used as a basis for or a component of any financial instruments or products or indices. Although they obtain information from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. None of the Information is intended to constitute investment advice or a recommendation to make (or refrain from making) any kind of investment decision and may not be relied on as such, nor should it be taken as an indication or guarantee of any future performance, analysis, forecast or prediction. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data or Information herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if